

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1563/SG/PF mettant à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes, un chef de garage contractuel.

n° 75-1563/SG/PF

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
6 août 1975

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1975

Date du numéro
25 août 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Cau Mario, chef de garage contractuel, est pour compter du 15 juin 1975, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre de l'Intérieur et des Affaires Musulmanes pour servir au District de Djibouti, en qualité de chef de garage à- la voirie.